

transport efficace et surtout l'absence d'une parafiscalité gourmande le long des couloirs terrestres de circulation des denrées alimentaires auraient infléchi de 50 % le coût des produits alimentaires vendus sur la marché de Libreville. A titre

plusieurs administrations contribuent à cette flambée des prix. Le rapport de l'Igad précise que « les commerçants prennent en compte, en plus des charges ordinaires, les services du chauffeur (500 000 francs), mais aussi les différentes transactions et obligations diverses

du camion s'élève à près de 3 millions. Associée à la parafiscalité, cette location représente près de 4,65 millions de francs. Si l'on additionne les taxes et redevances municipales qui frappent les transporteurs de marchan-

Selon l'étude menée par l'Igad, la parafiscalité représente près de 20% des charges d'exploitation et le transport près de 35%.

dises, ce montant dépasse largement 5, 5 millions de francs francs.

COUT ADDITIONNELS
♦ En somme, la parafiscalité représente 20 % des charges

le consommateur final. Et comme pour démontrer que le transport et la parafiscalité sont responsables de la cherté des aliments au Gabon, l'Igad a indirectement conduit une étude similaire, mais en changeant le mode de transport. ■

POINT DE PRESSE SUR LA MISSION DE CONNAISSANCE ET DE SUIVI DE LA FAO

Les atouts économiques des produits forestiers non ligneux

Ils rapportent dans la sous-région plusieurs milliards de francs. Selon la FAO, il est important de les valoriser, en améliorant les circuits de commercialisation.

Jean MADOUA

DANS le cadre de la mise en œuvre du projet «Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique centrale à travers la gestion durable des produits forestiers non ligneux», Armand Célestin Asseng Ze, expert en produits forestiers non ligneux (PFNL) à la FAO au Cameroun a animé, vendredi dernier, un point de presse au siège de cet organisme à Libreville.

Il s'agissait de montrer l'importance des PFNL dans les économies des pays de la sous-région et l'intérêt de les valoriser pour la sécurité alimentaire des populations.

Odile Angoran, assurant l'intérim du représentant de

la FAO au Gabon, a précisé qu'« en dépit de la méconnaissance des valeurs nutritionnelles et des devises, ces produits constituent un grand marché pour les populations de la sous-région ».

Ainsi, la FAO a jugé utile d'appuyer certains programmes dans plusieurs pays, afin de réduire la pauvreté et améliorer les conditions de vie des populations locales. Au Gabon, deux sites expérimentaux ont été identifiés. Il s'agit de la zone allant d'Oyane à Four-Place, dans le département du Komo-Kango, et les axes routiers Mitzi-Sam-Bibas-Mitzi, dans la province du Woleu-Ntem.

A cet effet, une mission vient d'être conduite par la

FAO afin de collecter les données démographiques, étudier le mode d'organisation de la vente, mais surtout identifier les ONG locales pour la mise en œuvre de ce projet.

Selon Célestin Asseng Ze, il a été davantage question de faire un état des lieux de la faisabilité du projet. Ce travail consistait à voir de près la disponibilité de la ressource, l'accès au marché et la stabilité de ces produits, en vue de les conserver.

« Avec les populations, nous avons pu discuter pour voir comment améliorer les méthodes de production, le cadre légal, mais surtout le renforcement des capacités des acteurs afin que ces produits apportent une valeur ajoutée au PIB », a indi-



Mme Odile Angoran, représentant de la FAO au Gabon par intérim, au centre, donne la vision du projet.

qué l'expert de la FAO. Sur le plan local, l'approche participative avec les villageois a été importante pour

identifier les priorités. Elle a aussi permis de collecter les données pour montrer au gouvernement les atouts économiques de ces produits.

« Au niveau national, il est nécessaire d'élaborer une stratégie et un plan d'action en intégrant les directives du plan de convergence de la Comifac », a souligné M. Asseng Ze.

Sur le plan régional, il sera aussi question de discuter avec les différentes coordinations nationales du projet. Mais aussi d'affiner les préparatifs de la formation sur le droit alimentaire et de discuter avec les partenaires au développement sur la création du groupe de travail « biodiversité Afrique centrale ».

CHANGES

COURS INDICATIFS DES DEVICES EN DATE DU 31/08/2010



Union Gabonaise de Banque

Site Web : <http://www.ugb-banque.com>

FIXING				VENTE BILLETS (sans frais)	
DEV	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA
XAF	XXXXX	XXXXX	XXXXXX	1 EUR	655,957
USD	1,27	1USD =	516,502	1 USD	535,211
CAD	1,3333	1CAD =	491,980	1 CAD	507,310
JPY	107,54	1JPY =	6,09966	100 JPY	628,273
GBP	0,8165	1GBP =	803,377	1 GBP	829,001
CHF	1,3055	1CHF =	502,457	100 CHF	51812,6
ZAR	9,2997	1ZAR =	70,5353	100 ZAR	7054,67

INDICES BOURSISERS		
	en date du	
CAC 40	31/08/2010	3507,44
DOW JONES	30/08/2010	10150,65

BRENT (IPE) US Dollars/Baril
31-Août 76,65